



50 rue des huguenots
18700 Aubigny sur Nère
Tél : 02.48.58.02.78
Fax : 02.48.58.36.11
E-mail : contact@emaumetal.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- 1 - Toute commande implique l'acceptation sans réserves de nos conditions de vente qui seules seront appliquées à l'exclusion de tout mention qui pourrait être portée sur le bon de commande.
- 2 - Notre tarif est établi franco de port à partir de 991,00 € H.T.
- 3 - Notre tarif est établi emballage standard inclus. Toute expédition entraînant un emballage particulier pourra donner lieu à un supplément de facturation.
- 4 - Les contrordres, modification ou annulation ne sont valables que s'ils sont donnés par écrit et acceptés par le vendeur.
- 5 - Nous nous efforçons de livrer aussi rapidement que possible. Toutefois, nous ne pouvons pas garantir de délai ferme. Des retards de livraison en peuvent donner lieu à des demandes de dommages et intérêts.
- 6 - Le retard ou défaut de livraison causé directement ou indirectement par grève, émeute, feu, inondation, destruction d'usine, guerre ou manque de matière première ne pourra donner lieu à aucune action contre le vendeur. Si, dans de tels cas une partie seulement des marchandises fixées par contrat peut être vendue, l'acheteur devra payer la partie livrée aux prix fixé par le vendeur au moment de l'expédition.
- 7 - Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur quelles que soient les conditions de vente, le mode de transport est les modalités de l'expédition, en particulier en cas de vente FRANCO, il appartient à notre clientèle de garantir ses droits vis-à-vis des transporteurs si elle estime devoir le faire.
- 8 - Attendu que le vendeur peut avoir à faire une révision générale des prix, il est entendu qu'en dépit de toute cotation, le prix de chaque envoi sera celui en vigueur à la date d'expédition.
- 9 - Tous nos prix sont nets sans escompte.
- 10 - L'échéance de paiement sera déterminée en fonction de la date d'expédition de la marchandise. Si une facture venant à échéance n'est pas réglée, même partiellement, le vendeur exigera une pénalité de retards dont le montant sera équivalent à une fois et demi le taux d'intérêt légal.
- 11 - Si l'acheteur fait défaut de paiement ou devient sujet aux lois sur la banqueroute ou est lus en liquidation, le vendeur aura droit d'annuler les livraisons postérieures sans préjudice pour ses droits de recouvrer le prix de toute marchandise déjà livrée.
- 12 - Nous nous réservons le droit d'annuler toute commande ou partie de commande qui n'aurait pas été enlevée par l'acheteur dans les 30 jours suivant la date prévue pour l'expédition des marchandises.
- 13 - Sur toute facture inférieure à 77,00 € HT, nous appliquerons une majoration de 5,70 € HT pour frais de gestion.
- 14 - Claude de réserve de propriété (Loi n° 80.335 du 12 mai 1980). Notre Société reste propriétaire de toutes les marchandises jusqu'au paiement intégral de celles-ci. Toutefois, l'acquéreur devra prendre à sa charge, l'assurance pour risques de perte ou de destruction des marchandises dès leur livraison.
- 15 - Le fait même d'accepter une fourniture de notre Société implique l'acceptation des conditions générales ci-dessus.
- 16 - En cas de différend, à moins que celui-ci soit réglé par accord, seul le Tribunal du siège de notre établissement sera compétent.